## CONSEIL D'ADMINISTATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## **3 DECEMBRE 2014**

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Layrac s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 3 décembre 2014 à 17h30, sous la présidence de Monsieur Rémi CONSTANS, Président du CCAS.

## **ONT ETE DEBATTUES ET VOTEES LES QUESTIONS SUIVANTES :**

- ⇒ à l'unanimité, la création d'un poste d'agent non titulaire à temps plein, pour exercer les fonctions de référent cantonal Agglo Emploi pour l'année 2015.
- ⇒ à l'unanimité, la convention de partenariat avec le magasin Aubert pour les nouveaux parents habitant la commune de Layrac.
- ⇒ à l'unanimité, le financement exceptionnel de 4 cartes mensuelles de transport.

La séance est levée à 18h45.

NB.: La délibération peut être consultée au CCAS.